

Journal of Rural and Community Development

La « ressource territoriale », une opportunité pour le développement local dans les Suds

Author: Bernard Pecqueur

Citation:

Pecqueur, B. (2022). La « ressource territoriale », une opportunité pour le développement local dans les Suds. *The Journal of Rural and Community Development*, 17(2), 41–53.

Publisher:

Rural Development Institute, Brandon University.

Editor:

Dr. Doug Ramsey

Open Access Policy:

This journal provides open access to all of its content on the principle that making research freely available to the public supports a greater global exchange of knowledge. Such access is associated with increased readership and increased citation of an author's work.



**BRANDON
UNIVERSITY**
Founded 1899



La « ressource territoriale », une opportunité pour le développement local dans les Suds

Bernard Pecqueur

Université Grenoble Alpes

Saint-Martin-d'Hères, France

bernard.pecqueur@univ-grenoble-alpes.fr

Résumé

L'article développe un argumentaire autour de la ressource territoriale. Cette notion constitue la base d'une réflexion sur le développement des territoires et, plus généralement, une tentative de renouvellement des approches du développement économique. Une telle approche trouve naturellement sa place dans les réflexions concernant les Suds tout autant que celles qui concernent les pays industrialisés du Nord. La création de ressources territoriales est vue ici comme un moyen de créer une rente spécifique et de générer de nouvelles richesses et de lutter contre les inégalités environnementales.

Mots clés : ressource territoriale, patrimoine, valeur, rente, avantage comparatif

The “Territorial Resource”, an Opportunity for Local Development in the South

Bernard Pecqueur

Université Grenoble Alpes
Saint-Martin-d'Hères, France

bernard.pecqueur@univ-grenoble-alpes.fr

Abstract

The article develops an argument around the territorial resource. This notion constitutes the basis of a reflection on the development of territories and, more generally, an attempt to renew approaches to economic development. Such an approach naturally finds its place in the reflections concerning the South as much as those concerning the industrialized countries of the North. The creation of territorial resources is seen here as a means of creating a specific rent and generating new wealth.

Keywords: Territorial resource, heritage, value, rent, comparative advantage

1.0 Introduction

La notion de ressource n'est pas couramment utilisée dans les écrits des économistes en raison de l'imprécision du terme. Ceux-ci préfèrent la notion plus prosaïque d'« *input* » comme élément matériel ou de service qui entre dans le processus de production comme consommation intermédiaire contribuant à dégager un produit. Les *inputs* sont eux-mêmes des produits issus d'un processus de production antérieur. La notion de ressource territoriale tire son origine des travaux menés par Gabriel Colletis et Bernard Pecqueur (1993, 1995) qui ont distingué les ressources, qui sont des potentiels, et les actifs, qui sont des ressources effectivement activées. L'ouvrage collectif édité par Hervé Gumuchian (géographe) et Bernard Pecqueur (économiste) en 2007 va chercher à fixer le lien entre ces ressources et la théorie du développement territorial. Pour les géographes la notion va s'élargir. Armand Frémont (2007) explique ainsi que « la ressource, étymologiquement, c'est l'eau qui jaillit de la terre. C'est le bien le plus précieux offert à la vie » (p. 19). Dans le même chapitre, Frémont (2007) s'interroge : « mais un territoire a-t-il des ressources, ou, plus savamment, que penser de la ressource territoriale ? » (p. 19). Ce papier vise à éclairer ce que produit l'ajout de l'adjectif « territorial » à la notion de ressource. Il cherche également à montrer que cette notion née dans les pays avancés constitue une opportunité pour renouveler le modèle de développement. En effet, la valorisation des ressources territoriales implique un effort de mobilisation des acteurs. Dans un contexte où les producteurs sont bien placés dans la concurrence internationale, il peut paraître non prioritaire de développer les ressources territoriales. En revanche, dans les situations où la lutte concurrentielle est inégale, la valorisation des ressources spécifiques territoriales apporte des solutions d'économies de niches qui permettent la création de valeur.

2.0 La ressource territoriale : émergence d'une alternative au modèle productiviste en agriculture

Le développement économique d'une zone rurale en économie de marché dans sa forme « habituelle » constitue pour les économies du Sud un difficile problème de compétitivité à l'échelle mondiale compte tenu de la faiblesse des investissements, de l'état des terres. Il est donc souvent impossible à ces agricultures de rivaliser en termes de rendements avec les agricultures de pays plus industrialisés. Certains pays comme le Brésil jouent la carte d'un secteur moderne hyper productif et exportateur, séparé de l'agriculture familiale et inséré dans la globalisation (Delcourt, 2013). Or, d'une part, peu de pays des Suds peuvent envisager de suivre le modèle productif brésilien du fait de leur incapacité à maintenir une productivité qui leur permettrait de rester compétitifs. D'autre part, les dégâts environnementaux engendrés par ce modèle, consécutifs à l'avancée d'un « front pionnier » (Sabourin, 2014) convertissant forêt et autres cultures en soja, semblent considérables. Devant cette situation, la ressource territoriale constitue une issue potentielle pour les agricultures inadaptées à la production générique de masse.

2.1 Dégager une rente de qualité territoriale

Hors des îlots de modernité, dans la plupart des zones rurales des pays des Suds, la forme sociale de production dominante est la forme familiale marchande, quel que soit le secteur d'activité (agriculture, artisanat, commerce, transport, services). Sous cette forme de production, les produits élaborés étant génériques et standardisés, les prix sont fixés par le marché sans que le producteur n'ait de droit de regard à cet égard.

Le revenu qui est tiré du processus de production permet normalement à l'unité de production « moyenne » de se reproduire, c'est-à-dire de financer les coûts de production et d'assurer à la famille un revenu permettant de satisfaire ses besoins au niveau « social » fixé par l'environnement dans lequel se trouve la famille.

Cette unité de production peut aussi bénéficier parfois d'une « rente » étant donné sa situation géographique et socioéconomique ou encore agroécologique quand il s'agit d'une activité agricole. Celle-ci provient le plus souvent d'une diminution des coûts de production qui par différence augmente le revenu net de l'unité de production.

Elle peut aussi subir une « rente » négative du fait de sa situation, ce qui entraîne des revenus situés en dessous de ceux de l'unité de production moyenne. C'est le cas notamment des unités de production qui ne peuvent survivre que grâce aux apports des transferts familiaux. Mais dans tous les cas de figure de ce type, la rente positive ou négative que l'on peut observer provient des « avantages comparatifs » dont va disposer l'unité de production par rapport à l'unité moyenne qui définit le seuil de reproduction des facteurs de production.

En revanche, avec la valorisation d'une nouvelle ressource territoriale, on vend des produits ou des services que l'on ne vendait pas et/ou on les vend plus cher que le produit « générique » ou « standardisé » correspondant.

Que se passe-t-il alors ?

La valeur que le marché a attribuée à cette ressource, diminuée des coûts de production, intervient comme une « rente » (revenu sans travail) qui comporte plusieurs composantes. Cette *valeur supplémentaire*, qui dépend de l'utilité du produit et de l'équilibre entre offre et demande, provient essentiellement du fait que le bien ou le service, ou encore le savoir-faire ou l'environnement (dans le cas d'un patrimoine architectural ou d'un paysage) portent en eux ou se réfèrent à l'identité et la spécificité du lieu où ils se trouvent. Autrement dit, l'« utilité » de ces produits est considérée par les consommateurs qui les acquièrent ou en jouissent comme une valeur supplémentaire dont ils ne pouvaient pas profiter quand ils ne l'avaient pas.

En valorisant des ressources spécifiques à des territoires, on réussit donc à vendre des choses que l'on ne vendait pas auparavant : des paysages, des patrimoines, de l'histoire, des produits locaux autoconsommés comme des produits agricoles ou des textiles...

Il en est de même lorsqu'il s'agit de biens que l'on vendait mal parce qu'ils n'étaient pas valorisés comme des produits « identitaires », c'est-à-dire attachés à une provenance spécifique et que l'on va vendre mieux maintenant. Dans ce cas, la « rente » créée est représentée par la différence entre la valeur ancienne du produit et la valeur nouvelle.

Dans tous les cas de figure de ce type, on voit donc apparaître une « rente » qui va représenter une part substantielle du revenu. Cette rente que l'on appelle « rente territoriale » permet de dégager de ces productions un surplus qui va être réinvesti et qui peut remettre les territoires en « zones difficiles » dans des processus de développement (Campagne & Pecqueur, 2014).

Ainsi, on peut rappeler que si les économies du Sud ont pu bénéficier pendant longtemps du modèle de compétition généralisée, c'est grâce à la baisse des coûts de production qu'elles ont pu générer du fait des très faibles rémunérations qu'elles pratiquaient et de la hausse générale de la qualité qu'elles ont su imposer (notamment dans les pays dits « en émergence »). Cependant un tel avantage relatif ne représente qu'une aubaine provisoire pour les zones les plus favorables

de ces économies. *Les zones difficiles, pour leur part, n'auront jamais accès à l'univers de la concurrence et doivent renoncer au levier de la compétitivité par le prix.* La prise de conscience de l'intérêt de mobiliser un modèle de ressources spécifiques constitue donc un véritable « tournant territorial » (Pecqueur, 2006) vers des stratégies d'adaptation aux crises (notamment la crise climatique, mais aussi aujourd'hui, la crise sanitaire et même la crise géopolitique consécutive à la guerre en Ukraine) par le développement territorial.

2.2 De l'avantage comparatif à l'« avantage différenciatif »

La délocalisation individuelle comme tendance illustrative de la globalisation tend à jouer sur un mécanisme préfordiste de recherche de coûts de production faibles en séparant à nouveau les populations productrices des populations consommatrices. Cette projection dans un monde où les cadres de l'échange sont de moins en moins les États-nations, mais plutôt les « régions » au sens d'A. Scott (2001), c'est-à-dire des configurations agglomérées de grande taille, mais construites et non données, remet en cause le modèle type ricardien de l'échange international à base d'« avantages comparatifs ».

Cette dernière approche, certes affinée et actualisée, domine encore aujourd'hui la représentation des échanges « internationaux » (c'est-à-dire entre systèmes productifs nationaux, entités clairement isolables). P. Claval (2002) a relevé cependant le caractère daté des bases posées par D. Ricardo (entre 1810 et 1820) pour cette théorie du commerce international. Si l'on tient aux hypothèses principales du modèle des avantages comparatifs, on peut relever des obsolescences par rapport à la situation actuelle.

- Ce qui varie d'un pays à l'autre, ce sont essentiellement des fertilités différentes et des matières premières plus ou moins abondantes. La différenciation joue donc essentiellement dans les secteurs agricoles et industriels et porte sur des ressources déjà présentes en plus ou moins grande quantité dans chaque pays.
- L'hypothèse de mobilité interne du travailleur d'un secteur à un autre suppose un passage du travail du drap à celui du vin, sans frottement, on dirait aujourd'hui sans « coût de transaction ». « Il existe évidemment des différences entre [par exemple] les éleveurs et les agriculteurs ou entre les artisans du bois et ceux du textile, mais on estime que passer d'un secteur à l'autre de la production n'offre pas de difficulté insurmontable et ne coûte pas beaucoup plus cher » (Claval, 2002, p. 27).
- L'espace reste un obstacle et donc un coût qui justifie l'importance du coût de transport et donc la localisation près du marché.
- Le progrès technique dans la révolution industrielle naissante n'est pas tel qu'il entre dans l'explication des différences d'un pays à l'autre. Ni les économies d'échelles ni les externalités (concepts marshalliens anachroniques ici) ne sont prises en compte.

S'il est possible de maintenir les conclusions de D. Ricardo en prenant en compte les formes actuelles complexes d'offres contenant du service et du savoir, cela devient tout de même moins convaincant. Derrière l'existence de l'avantage comparatif, il reste l'idée de comparabilité et donc d'équivalence générale des offres dans un marché essentiellement concurrentiel et en voie d'unification.

Pourtant, lorsque les producteurs de chaussures du Choletais disent (Courlet & Pecqueur, 2013) que leurs concurrents d'Asie du Sud-Est mettent leurs chaussures sur le marché français au prix où eux, les Choletais, achètent le cuir (!), on atteint

là les limites de la comparabilité. En d'autres termes, dans une linéarité de produits génériques de qualités différentes, mais commensurables, les productions se trouvent livrées à une concurrence dans laquelle seules les économies à plus bas coût de production (à maîtrise égale des technologies) peuvent triompher. Une représentation naïve mais très répandue des délocalisations prétend ainsi que les pays à bas salaires constituent un piège mortel pour les économies développées. Cependant, nos productions de chaussures confrontées au problème ci-dessus n'en sont plus à chercher à rivaliser avec leurs concurrents sur les mêmes produits, car cela reviendrait à travailler à main-d'œuvre gratuite et coûts de fabrication nuls (!). Dans ce cas comme dans beaucoup d'autres dans l'économie contemporaine, la sortie du problème consiste à différencier le produit pour qu'il devienne « spécifique » et donc échappe à la concurrence. Les fabricants du Choletais ont donc cherché tout d'abord à monter en gamme pour permettre une augmentation des prix, puis dans un second temps à maîtriser la mode en amont du produit afin de faire ainsi un produit complètement différent de la chaussure standard importée. Il s'agit là d'un processus de spécification qui existe par exemple dans les productions agroalimentaires avec le phénomène des AOC (appellation d'origine contrôlée) ou encore avec le tourisme et l'économie culturelle (Pecqueur, 2004). Les conditions actuelles de développement de l'économie cognitive multiplient les situations de différenciation par spécification. Nous faisons donc ici l'hypothèse que l'avantage comparatif, à l'aune de la globalisation, devient un « *avantage différenciatif* ». Il s'agit donc pour les territoires non plus de se spécialiser dans un schéma comparatif, mais plutôt d'échapper aux lois de la concurrence lorsqu'elles sont impossibles à suivre en visant la production pour laquelle ils seraient (dans l'idéal) en situation de monopole. Un tel type de comportement remet en cause le découpage par systèmes productifs nationaux (espaces donnés) puisque les initiatives ne résultent pas d'une politique centralisée à l'échelle d'un État-nation, mais de groupes d'acteurs mobilisés pour résoudre un problème productif (les producteurs de chaussures du Choletais ne se sont pas soumis à une politique publique venue de Paris).

2.3 De l'actif à la ressource : vers un amont de la production

Le passage du système productif national à celui ayant le territoire comme entité de raisonnement sur les stratégies de développement constitue une nouveauté majeure dans la perception des systèmes d'organisation de l'économie. Ce passage implique d'explicitement succinctement les caractéristiques de la fabrique de territoires à la base du modèle émergent. En premier lieu, le territoire n'est pas seulement un espace donné, postulé et prédécoupé sur lequel se déroulent des dynamiques spécifiques sous l'égide des autorités locales (« *local authorities* » au sens de la littérature anglo-saxonne, c'est-à-dire, ici, les collectivités territoriales issues de la décentralisation), il est aussi et peut-être surtout le résultat d'un processus de construction et de délimitation par les acteurs. Un tel processus est éminemment géographique. En second lieu, la valorisation de l'activité économique par les dynamiques territoriales implique en amont des *inputs* (actifs qui sont utilisés pour entrer dans la réalisation des produits) que nous nommerons « ressources territoriales » et qui fait l'objet de débat sur sa nature « patrimoniale ».

2.3.1. Le territoire se crée par discrimination par les acteurs. Les acteurs se regroupent en fonction des problèmes productifs qu'ils ont à résoudre à une échelle mésoéconomie qui n'est ni l'individu ni le tout.

Ces groupes d'acteurs peuvent avoir des mobiles et des processus très divers pour se regrouper en vue d'un avantage dont chaque membre serait bénéficiaire (groupe de pression, syndicat, entreprise...). La sociologie institutionnelle a

développé, autour des stratégies identitaires des individus, les configurations constitutives des groupes. Or dans l'observation empirique des modes d'organisation des institutions économiques, ce qui frappe ce sont les stratégies de coalition entre différents groupes autour d'une question productive.

Ainsi, l'approche mésoéconomique de l'espace économique constitue-t-elle *l'analyse des dynamiques de construction d'un « dedans » par rapport à un « dehors »*. Le territoire va résulter de ce processus de discrimination. Un territoire (qui peut donc être provisoire et incomplet) est la conjonction de l'espace commun abstrait construit par des groupes et d'un espace physique lorsque ce dernier contribue à l'élaboration de la ressource qui fonde le « dedans » par rapport au « dehors ». Le territoire ainsi constitué a donc une fonction particulière de repoussoir des acteurs qui ne viennent pas de l'intérieur de ses limites. Le processus de discrimination (à l'instar du « *search* » de Herbert Simon) agit comme un filtre cognitif qui permet de limiter autant que possible l'incertitude radicale subie par chaque individu.

L'exemple des appellations d'origine contrôlées fait aisément image pour illustrer notre proposition. Dans ce cas, un groupe de producteurs coordonné avec des institutions locales produit un avantage compétitif fondé sur la qualité et la spécificité de la production en délimitant les contours géographiques du territoire. Au terme de négociations parfois longues avec des organisations nationales régulatrices (INAO), les acteurs procèdent au mouvement de discrimination qui définit les bénéficiaires et les exclus de l'avantage. L'espace physique support de la délimitation géographique contribue à cette construction à travers la ressource naturelle qui y est attachée.

2.3.2. La ressource est un amont de l'input. L'analyse économique courante s'entend aux *inputs* directement présents et disponibles pour être combinés dans une opération productive. Inversement, une caractéristique majeure du modèle de développement territorial est précisément de remonter à l'amont de l'actif pour considérer toutes les ressources, notamment celles qui ne sont que virtuelles et n'ayant pas d'existence préalable à l'action de les faire naître.

Si l'existence du territoire suppose une construction historique longue de la part des acteurs, cela signifie que les externalités territoriales créées par les acteurs résultent d'un processus situé en amont, dans un monde non marchand. C'est le sens d'une distinction cruciale entre ressource et actif (Colletis & Pecqueur, 2018). L'actif est un facteur « en activité », c'est-à-dire valorisé sur le marché. La ressource, à la différence de l'actif, constitue une réserve, un potentiel latent, voire virtuel, qui peut se transformer en actif si les conditions de production ou de création de technologie le permettent. Ainsi, l'expression de la variable territoriale est-elle à chercher dans les conditions d'élaboration de ressources dans cet amont qui est l'expression du travail d'une société et plus précisément du territoire sur lui-même et sur la manifestation de son identité. Rappelons une des intuitions fondamentales de la géographie de la perception (Frémont, 2005) pour laquelle c'est bien l'homme à travers sa perception de son espace « vécu » qui redevient maître de son environnement de vie pour lequel il tente une réappropriation de ce que l'univers de la firme nomade avait confisqué.

2.4 Définir la ressource territoriale

La ressource territoriale peut être définie à partir de ses caractéristiques. On entend ici une ressource non pas seulement comme un facteur de production dont un territoire serait doté (ou pas), mais comme le résultat d'une construction /combinaison issue de la volonté humaine.

Si on ajoute à « ressource » l'adjectif « territoriale », on touche à la première caractéristique qui est la *spécificité*. Cela signifie que le milieu géographique, au sens fort de lieu d'histoire et de culture, va interférer dans la valeur de ce qui est produit. En effet, les conditions externes de production (patrimoine, histoire, réputation, savoir-faire, etc.) déterminent le consentement à payer du consommateur ; un mouton élevé en alpage sera vendu plus cher qu'un mouton issu d'une ferme industrielle, car la valeur de réputation est transférée dans le prix de la viande. En matière de production de biens et de services agricoles, on pense tout de suite au « terroir », façonné sur le temps long par le climat, les événements géologiques, mais aussi par l'action humaine des pratiques culturelles, des amendements, etc. Le terroir crée une distinction d'un lieu à un autre dans le sens que deux terroirs même géographiquement proches ne seront jamais identiques. Cette spécificité de la ressource s'oppose à la généralité qui est typique de la production fordiste où les différences spatiales ont été gommées au profit de l'uniformité spatiale des conditions de production.

La seconde caractéristique de la ressource territoriale est sa nature de *potentialité*. La ressource territoriale n'existe pas sous forme de gisement, elle doit subir une « métamorphose » pour passer à l'état d'actif valorisable. Cela signifie qu'avant de valoriser par métamorphose une ressource, il faut la nommer et donc la révéler. Une ressource collective qui ne serait formulée par personne n'existerait pas. Il faut donc qu'un collectif d'acteurs concernés puisse se réunir et révéler le problème commun à résoudre ou la ressource commune à valoriser. Cela met en cause les procédures habituelles de diagnostic qui, généralement, bâclent le diagnostic.

La troisième caractéristique découle de la seconde. Il s'agit *du caractère caché de la ressource*. Ce n'est généralement pas ce qui semble évident qui est la bonne ressource. C'est plutôt ce qui s'avère fortement lié au lieu après diagnostic approfondi et qui peut créer la niche, la distinction et produire de la spécificité. Ainsi, le dialogue démocratique qui détermine le problème commun à résoudre, permettant de définir le territoire adéquat, est à la base de l'émergence des ressources d'un territoire.

3.0 Ressource territoriale et dynamique environnementale

Dans cette seconde partie, nous examinons la ressource en action et notamment le lien entre ressource, appropriation et environnement dans une perspective de justice environnementale.

3.1 La « renouvelabilité » de la ressource territoriale

La ressource territoriale est un composé de volonté, d'imagination créative et de processus d'innovation. En ce sens, elle est a priori « inépuisable » (comparée à ce que sont certaines ressources naturelles par exemple). Les processus qui la font exister peuvent en revanche s'affaiblir jusqu'à disparaître ; alors la ressource territoriale disparaît également (même si les attributs de la ressource territoriale persistent). La ressource territoriale peut donc se banaliser. La ressource territoriale ne « s'exploite » pas (comme pour les ressources naturelles), elle s'active... Elle n'est donc pas épuisable, car elle ne préexiste pas aux processus qui permettent son activation. Elle n'est pas épuisable, car les acteurs la renouvellent en s'en servant ! La ressource territoriale est donc structurellement de l'ordre de la patrimonialisation. La question se pose alors de sa pérennisation. Cela exige un profond renouvellement des politiques publiques à travers la volonté des élus des collectivités locales qui doivent permettre aux processus de construction de se développer en permanence. En dépassant la crise de l'action publique univoque et localement centralisée (tout passe par les élus)

qui les traverse et en optant pour la ressource territoriale, mais aussi en acceptant une réelle coordination avec les forces vives de l'action collective des citoyens, des associations, etc. (Pecqueur, 2016), les pouvoirs publics doivent opérer une mutation déterminante de leurs pratiques qui laisse un espace d'expression à la « société civile ».

3.2. Comprendre le processus de construction de la ressource territoriale

Dans nombre de territoires, les conditions de production tant industrielles qu'agricoles ne permettent pas de rester dans la compétition au seul titre de la productivité. Le maintien d'une situation compétitive fondée sur les seules productions génériques n'est plus tenable dans un contexte de concurrence internationale accrue. Il s'agit donc pour ces territoires de développer des stratégies de spécificité, à l'instar des produits labellisés (type AOP, indication géographique [IG], etc.) ou incluant des savoir-faire spécifiques. Il s'agit également d'innover pour développer la couverture alimentaire des habitants avec une production générique incluant les circuits courts et la proximité (voir les processus d'échange où dominant le don et contre don dans certaines sociétés dans les Suds).

Cette stratégie de spécification est donc une solution possible, mais partielle et sous certaines conditions. Il ne suffit pas, en effet, de situer une ressource « dans un territoire » pour qu'elle produise des effets de développement. Sans un certain contexte (de gouvernance et de politique publique notamment), la ressource ne territorialise pas et le territoire ne se ressource pas automatiquement.

Ainsi, la ressource territoriale ne préexiste pas au territoire, mais se construit avec et dans le territoire. La construction territoriale est un processus de développement représentant un modèle complémentaire aux modèles de développement existants, du fait de sa capacité à faire émerger de nouvelles ressources et de nouveaux processus d'activation de ces ressources.

Communément, la ressource renvoie aux théories de la valeur qui donnent sens au produit de l'activité des hommes et aux théories économiques qui ont successivement mis en exergue comme (re)source de valeur : la terre avec les physiocrates, l'échange commercial sous ses diverses formes avec les mercantilistes, le travail productif avec les classiques puis les marxistes et enfin la valeur-utilité chez les néoclassiques. Pour ces derniers, la ressource concrète est constituée d'une combinaison des « facteurs de production » que sont : le travail, le capital et la matière première (Gumuchian & Pecqueur, 2007, p. 6). Mais cette combinaison-là n'a pas de dimension spatiale autre que celle de la présence ou non de main-d'œuvre, de capacité d'investissement des firmes et celle tout aussi aléatoire de la distribution des « richesses naturelles » du sol ou du sous-sol. En tous cas, cette définition de la ressource, qui a longtemps prévalu notamment en agriculture, ne nécessitait pas un recours à la spécificité territoriale. L'enjeu est alors de dépasser une approche triviale de la ressource donnée qui se contente de recenser l'existant sous une forme élémentaire et d'en déduire un potentiel de développement. Là où il n'y a apparemment aucune ressource ou peu de ressources, il n'est dorénavant plus possible de déduire qu'il n'y a plus de développement envisageable. En sortant la question du développement d'une certaine fatalité, la notion de ressource territoriale présente de nombreux avantages : elle se pense dans une articulation continue de matériel et d'idéal ; elle se conçoit de manière relative à des collectifs (acteurs, consommateurs, usagers...) et relève donc du sens que lui donnent ses opérateurs ; elle est systémique et en rendant interdépendants les facteurs du développement, elle ouvre le champ des possibles et se prête donc bien à la

période d'incertitudes grandissantes en Europe qui s'ouvre avec la fin de la politique agricole commune (PAC).

4.0 Interrogations en guise de conclusion

Les questions que pose cette proposition de ressource territoriale restent encore fort nombreuses : quelle place reste-t-il à la matérialité puisque la ressource territoriale peut très bien n'avoir aucune traduction matérielle? Dans le même ordre d'idées, alors même que la ressource territoriale participe à reconsidérer la richesse comme étant tout autre chose que ce que mesure le PIB, comment, alors, la mesurer ?

Si la ressource territoriale activée et valorisée permet de générer une rente territoriale (et donc entraîner l'activation de nouvelles ressources territoriales liées), celle-ci est différente d'une rente de situation puisque le seul fait de situer le processus d'activation ne suffit pas. Alors quels sont les dispositifs nécessaires à la réactivation permanente de la ressource territoriale et donc gages de leur durée?

Enfin, à propos de la ressource territoriale, il reste une question non résolue qui est celle de l'*accumulation*. Comment la ressource territoriale se stocke-t-elle et par quels moyens les opérateurs la réactivent ? En trouvant la manière avec laquelle la ressource territoriale concentre de la valeur dans des formes territoriales particulières, on comprendrait mieux pourquoi certains territoires résistent bien aux grandes crises sans avoir de facteurs de production spécifiques ou d'avantages comparatifs dans l'échange sur les marchés. Cette énigme (qui est aussi celle de l'économie *présentielle*) incite à faire l'hypothèse d'un double processus d'accumulation (de stockage) et d'échange (de circulation). L'un serait régi par le marché, la monnaie et l'épargne ; l'autre par l'usage, la réciprocité, la gratuité, le don. Le premier a un absolu besoin de déconstruire toutes les barrières (douanières, culturelles, réglementaires); le second nécessite de construire des protections (d'appellations, de représentations, d'organisations). Ce que la ressource territoriale propose est de ne pas considérer ces deux versions comme opposées, mais comme potentiellement complémentaires.

On peut donc conjecturer qu'une ressource territoriale participe de la résorption des inégalités sociales et environnementales dans la mesure où elle s'assimile à un « commun » comme le montre S. Fournier *et al.* (2018) à partir d'exemples brésiliens, indiens, sud-africains, vietnamiens et indonésiens. La ressource territoriale est en effet spécifique à un lieu et son histoire (sa culture, son patrimoine), à travers un processus de construction puis d'appropriation collective. Cela n'empêche pas les conflits d'utilisation de ressource, notamment quand les projets issus de la transformation des ressources territoriales sont incompatibles. Dans le massif de la Chartreuse, le projet d'exploitation du bois de construction qui a une qualité spécifique et a obtenu une AOP européenne, exige des voies larges dans la forêt pour descendre les bois avec des engins bruyants, mais a un objectif de gérer la forêt et de susciter la construction écologique de maisons de bois. Ce projet est cependant strictement incompatible avec le tourisme de nature (herboristerie, prière, méditation) autour de la vénérable Grande Chartreuse qui nécessite des chemins étroits, du calme et du silence. Dans ce cas on est en présence d'un dilemme de projets de développement de la ressource territoriale. On trouve là un nouveau rôle d'arbitrage des politiques publiques locales pour révéler des choix et des orientations pour le territoire.

In fine, on peut penser que la ressource territoriale est constitutive d'un modèle de développement assez abstrait et en tous cas qui ne porte que sur une partie très marginale des productions d'une économie (les produits agricoles labélisés pour leur qualité de réputation ou les biens culturels spécifiques à chaque lieu). En réalité, l'examen de la littérature internationale sur les districts industriels (voir le Handbook publié par Becattini, Bellandi De Propriis en 2009) montre que le concept de ressource territoriale est présent explicitement ou implicitement dans le monde entier. Le modèle repose, comme nous l'avons montré, sur le concept de spécificité. Il ne s'oppose pas de façon binaire au modèle de productivité, mais produit une hybridation dont on peut déduire qu'elle peut ouvrir des solutions d'avenir pour surmonter les crises du modèle pur de productivité.

Bibliographie

- Becattini, G., Bellandi, M., & De Propriis, L. (2009). *A handbook of industrial district*. Cheltenham, United Kingdom: Edward Elgar Publishing.
- Campagne, P., & Pecqueur, B. (2014). *Le développement territorial, une réponse émergente à la crise*. Paris : Éditions Charles Léopold Mayer.
- Claval, P. (2002). *La géographie du XXI^e siècle*. Paris : l'Harmattan.
- Colletis, G., & Pecqueur, B. (1993) Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives ? *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, (3), 489–508.
- Colletis, G., & Pecqueur, B. (1995). Révélation de ressources spécifiques et coordination située. *Économie et institutions*, (6-7), 51–74. <https://doi.org/10.4000/ei.900>
- Courlet, C., & Pecqueur, B. (2013). *L'économie territoriale*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Colletis, G., & Pecqueur, B. (2018). Révélation des ressources spécifiques territoriales et inégalités de développement. *Revue d'Economie Régionale Urbaine*, (5), 993–1011. <https://doi.org/10.3917/reru.185.0993>
- Delcourt, L. (2013). *Envers et dessous du « miracle » agricole brésilien*. Louvain-la-Neuve, Centre tricontinental - CETRI.
- Fournier, S., Biénabe, E., Marie-Vivien, D., Durand, C., Sautier, D., & Cerdan, C. (2018). Les indications géographiques au regard de la théorie des communs. *Revue internationale des études du développement*, 233(1), 139–162. <https://doi.org/10.3917/ried.233.0139>
- Frémont, A. (2005). *Aimez-vous la géographie ?* Paris : Flammarion.
- Frémont, A. (2007). *A propos de la notion de ressource territoriale, une histoire normande*. Dans H. Gumuchian, & Pecqueur, B. (dir.), *La ressource territoriale* (pp. 19–32). Paris : Economica.
- Gumuchian, H., & Pecqueur, B. (dir.). (2007). *La ressource territoriale*. Paris : Economica.
- Pecqueur, B. (2004). Vers une géographie économique et culturelle autour de la notion de territoire. *Géographie et Cultures*, n° spécial 2004, 22–37.
- Pecqueur, B. (2006). *Le tournant territorial de l'économie globale*. *Espaces et Sociétés*, 1-2(124-125), 17–32. <https://doi.org/10.3917/esp.124.0017>

Pecqueur, B. (2016). Le développement territorial : une voie de crise pour les collectivités locales ? Dans J.-L. Klein, B. Pecqueur, K. Koop, & S. A. Soussi (dir.), *L'innovation locale à l'épreuve du global, un défi pour les acteurs* (pp. 15–25). Québec : Presses universitaires du Québec.

Sabourin, É. (2014). L'agriculture brésilienne en débat : évolutions récentes, controverses et politiques publiques. *Problèmes d'Amérique latine*, (95), 33–55. <http://dx.doi.org/10.3917/pal.095.0033>

Scott, A. (2001). *Les régions et l'économie mondiale*. Paris : L'Harmattan.